Les communautés dans la réforme

Ce qui va changer,
ce qui doit changer…

Mardi 6 octobre 2009
Journée régionale d'échanges entre acteurs de l'habitat

Intercommunalité : état des lieux, problématiques et évolutions attendues

….Ce qui va changer, ce qui doit changer

➔ ***Intercommunalité : quel bilan ?***

➔***Quelles pistes d'évolution ?***

- ***un contexte propice au changement***
- ***le temps des réformes***

AdCF Assemblée des Communautés de France

Intercommunalité : quel bilan ?

➔*Le développement de l'intercommunalité : un succès quantitatif incontestable…et un bouleversement dans l'organisation des pouvoirs locaux :*

- 93 % des communes en 2009
- 87 % de la population

(54 millions d'hab.)

-des structures majoritairement jeunes

- *Un volume financier égal à celui des régions*

(24 Mde)

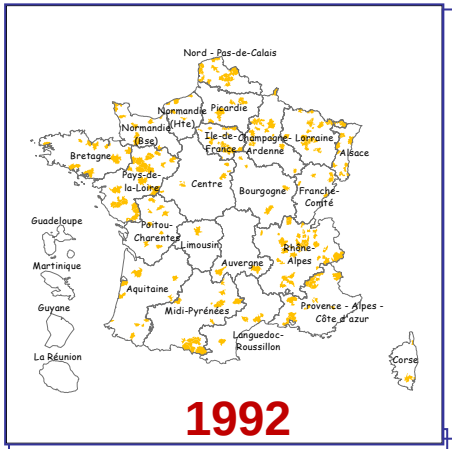

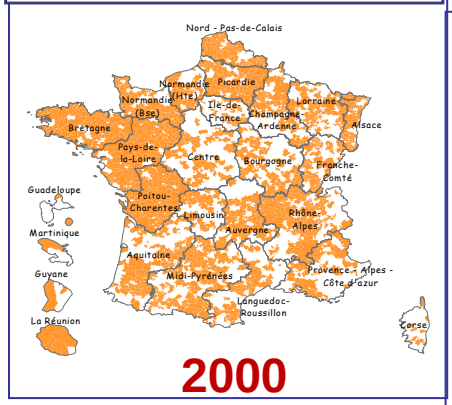

AdCF Assemblée des Communautés de France

Intercommunalité : quel bilan ?

Une sollicitation accrue de l'intercommunalité

→ L'intercommunalité intervient sur un large champ de compétences de plus en plus généralistes

→Elle est de plus en plus sollicitée pour répondre aux demandes des populations :

- *services à la personne, services publics environnementaux, équipements sportifs et culturels, petite enfance…*

→Elle remédie localement aux effets de la réorganisation de l'Etat et de la restructuration des services au public

→ Elle assure de plus en plus des politiques de niveau national :

- *Politique du logement (délégation des aides à la pierre…), DALO,*
- *Grenelle de l'Environnement*

AdCF Assemblée des Communautés de France

Intercommunalité : quel bilan ?

En matière de politiques aménagement / habitat

→Une grande diversité de situation : géographique, démographique, périmètre, historique, financière….

→Des compétences partagées : communes / communauté (PLH/PLU), départements (PDH, PDALPD)

→Un développement réel de la compétence logement :

- des PLH de plus en plus performants
- succès de la délégation des aides à la pierre

→Les communautés sont désormais les autorités organisatrices des politiques locales de l'habitat

AdCF Assemblée des Communautés de France

Intercommunalité : quel bilan ?

→ Mais de nombreuses critiques …et de fortes attentes pour faire face à la modernisation des services publics locaux

✓**Déficit de cohérence ou d'ambition des périmètres**

- persistances d'enclaves (4% des communautés)
- discontinuités territoriales (3% des communautés)
- agglomérations fragmentées
- empilement des structures (maintien des syndicats)
- des secteurs mal couverts (Ile-de-France)

✓**Des problèmes de taille critique**

- des communautés trop étroites : 29 communautés de deux communes, dont 1/3 en Ile de France
- des communauté trop petites : 26 % de groupements de moins de 5 000 habitants

AdCF Assemblée des Communautés de France

Intercommunalité : quel bilan ?

✓***Retards dans la clarification des compétences***

- intérêt communautaire
- insuffisance des transferts

✓ ***Articulation parfois difficile avec les autres niveaux de collectivités*** / Un acteur de plus….

✓***Déficit démocratique***

✓***Quelle plus value financière ?***

- coûts de fonctionnement élevés
- faiblesse des économies d'échelle
- reversements financiers excessifs
- risque d'inflation fiscale (empilement des taux..)

AdCF Assemblée des Communautés de France

Un contexte propice au changement

➔*Une société qui évolue :*

✓Une démographie en croissance, mais inégalement répartie sur le territoire *(retour à la croissance des espaces ruraux et regain démographique des centres villes)*

✓Une tendance au vieillissement *(selon l'insee, un habitant sur trois aurait plus de 60 ans en 2050, contre un sur cinq aujourd'hui)*

✓Des exigences accrues en matière de services, de confort d'habitat…

✓… et une sensibilité accrue pour les questions environnementales

✓Une montée en puissance du chômage, de la précarité*…(en trente ans le taux d'effort brut des ménages pour se loger est passé de 7 à 12 % de leur budget)*

AdCF Assemblée des Communautés de France

Un contexte propice au changement

→Une volonté de l'Etat de se réformer engagée par la révision générale des politiques publiques (RGPP)

→Il s'agit, pour l'Etat :

- de poursuivre la décentralisation et de revoir un modèle d'organisation territoriale unique en Europe
- de se réorganiser localement (réorganisation des directions régionales et départementales)
- de rendre plus efficace la dépense publique
- de réduire les coûts des services publics en les modernisant

AdCF Assemblée des Communautés de France

Un contexte propice au changement

➔*Dans un contexte économique très contraint*

- Un impératif macro-économique de maîtrise des dépenses publiques, de retour à l'équilibre budgétaire et de stabilité de prélèvements obligatoires

(rapports Pébereau et Richard, conférence nationale des exécutifs locaux, RGPP…)

→ Pèse sur les relations financières Etat / collectivités (DGF, enveloppe normée, tendance au fléchage des dépenses...)

AdCF Assemblée des Communautés de France

Un contexte propice au changement

→Le modèle économique et financier de l'intercommunalité … subit des pressions importantes :

Des charges à la hausse :

- Les compétences transférées ou nouvelles font appel à des besoins de financement croissants
- Les charges deviennent structurelles (personnel, dette, charges contractuelles…) et pèsent fortement sur les budgets des communautés
- Un poids croissant des normes (HQE, accessibilité…)

→Une fiscalité à bout de souffle :

- Un système complexe, sans cesse modifié et peu lisible pour le contribuable…et de fortes disparités
- Une dilution des responsabilités du fait de l'empilement des taux….interdépendance entre les différents niveaux de collectivité (communes / CC – financements croisés)
- Un impôt local…de moins en moins local : l'Etat premier contribuable national

AdCF Assemblée des Communautés de France

En quoi ces mutations interpellent les collectivités ?

Quelles sont leurs attentes ?

➔Répondre aux besoins des populations : le logement, l'emploi, les services publics, les transports…..

➔Produire un logement en rapport avec les moyens des habitants et bien réparti sur le territoire

➔Disposer d'outils opérationnels :

- des PLH plus prescriptifs
- des financements adaptés
- voir une action publique efficace à un coût maîtrisé

➔ Que soit prise en compte la diversité de leurs territoires (priorité au local) /

➔D'agir sur l'ensemble de la gamme du financement (aides fiscales..)

AdCF Assemblée des Communautés de France

➔*Quelles pistes d'évolution, quelles réformes ?*

Plusieurs réformes en cours tentent d'apporter des solutions à la réorganisation des pouvoirs locaux et à la consolidation de l'intercommunalité :

- Conclusions du Comité Balladur / Loi Marleix
➔*Projet de loi de réforme des collectivités territoriales*

-Réforme de la fiscalité locale
➔ *Projet de loi de finances pour 2010, volet taxe professionnelle*

AdCF Assemblée des Communautés de France

➔*Quelles pistes d'évolution, quelles réformes ?*

1. Redessiner l'architecture générale des pouvoirs locaux

➔*Vers un achèvement de la carte intercommunale*

- relance des schémas départementaux de coopération intercommunale
- assouplissement de la procédure de fusion d'EPCI
- réduction du nombre de syndicats
- suppression de la possibilité de créer de nouveaux pays

2. Faire évoluer la gouvernance

➔ *Légitimation des intercommunalités / Introduction du suffrage universel direct*

- désignation des conseillers communautaires via un scrutin de liste fléché (modèle PLM)
- répartition des sièges entre communes membres ….pré-formatée
- réduction du format de l'exécutif communautaire

AdCF Assemblée des Communautés de France

➔*Quelles pistes d'évolution, quelles réformes ?*

3. Clarifier le paysage institutionnel et les compétences

➔ *Volonté de simplification du « millefeuille »*

-Fin de la clause générale de compétence

- Limitation des co-financements

- Distinction entre compétences de prescription et compétences de réalisation

-Désignation d'un véritable « chef de file »

4. Améliorer le fonctionnement de l'intercommunalité

- La définition de l'intérêt communautaire à l'échelle de la communauté à la majorité simple

-Le transfert de nouvelles compétences statutaires à la majorité simple

- Le possible transfert de pouvoirs de police spéciale

- Les communautés de plus de 30 000 habitants compétentes de plein droit en matière de réalisation des PLU

AdCF Assemblée des Communautés de France

➔*Quelles pistes d'évolution, quelles réformes ?*

5. Consolider le « fait urbain » :

→ les métropoles

-communautés de plus de 450 000 habitants
-suppression des communautés et syndicats pouvant exister sur son territoire
- collectivité territoriale disposant de compétences d'attribution

→ Les communes nouvelles

-structure se substituant aux communes membres d'une communauté de moins de 500 000 habitants
- une collectivité territoriale à statut particulier disposant de la clause générale de compétence
- possibilité de conserver des territoires à la place des anciennes communes
- possibilité d'adhérer à une communauté, sauf pour celles ayant instituées des « territoires »

AdCF Assemblée des Communautés de France

➔*Quelles pistes d'évolution, quelles réformes ?*

6. Réformer la fiscalité

➔Suppression de la fraction équipement de l'actuelle taxe professionnelle (soit 16 milliards d'euros)

➔ Un nouveau dispositif fiscal : la Cotisation économique territorialisée composée de deux parts :

. une cotisation locale d'activité avec pouvoir local de taux

. une cotisation complémentaire basée sur la valeur ajoutée avec taux progressif fixé au niveau national

➔Une modification des affectations de recettes fiscales entre niveaux de collectivités

➔Mise en place d'autres ressources pour « boucler » le dispositif

➔ Création d'un fonds de garantie pour neutraliser les effets de la réforme. (pour le moment le fonds est dégressif)

➔ Le plafonnement des cotisations sur la valeur ajoutée est maintenu et abaissé de 3,5 % à 3 %

AdCF Assemblée des Communautés de France

La réforme de la taxe professionnelle

Quelle répartition du produit de entre collectivités ?

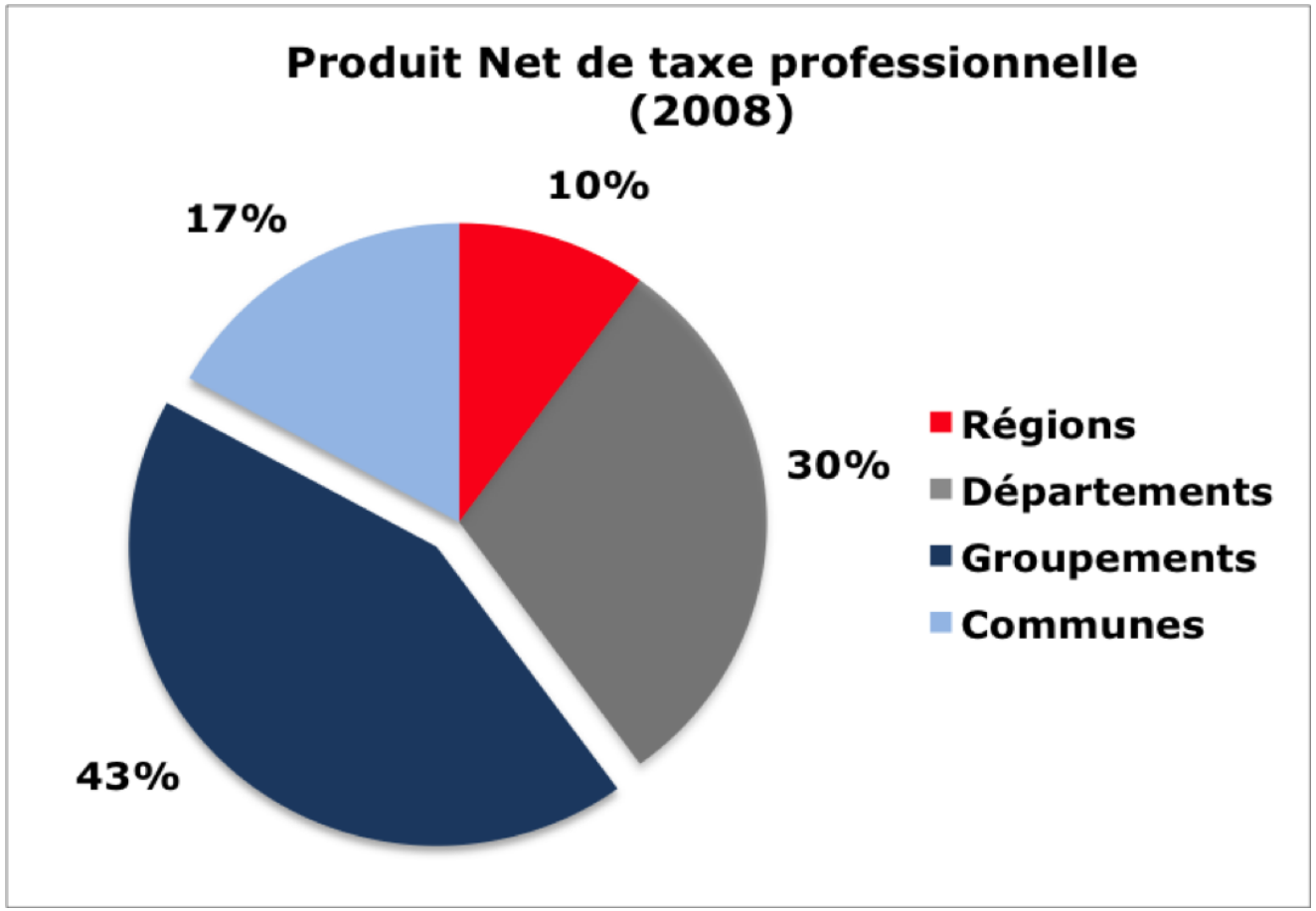

AdCF Assemblée des Communautés de France

Les communautés dans la réforme

Ce qui va changer,
ce qui doit changer…

Mardi 6 octobre 2009
Journée régionale d'échanges entre acteurs de l'habitat